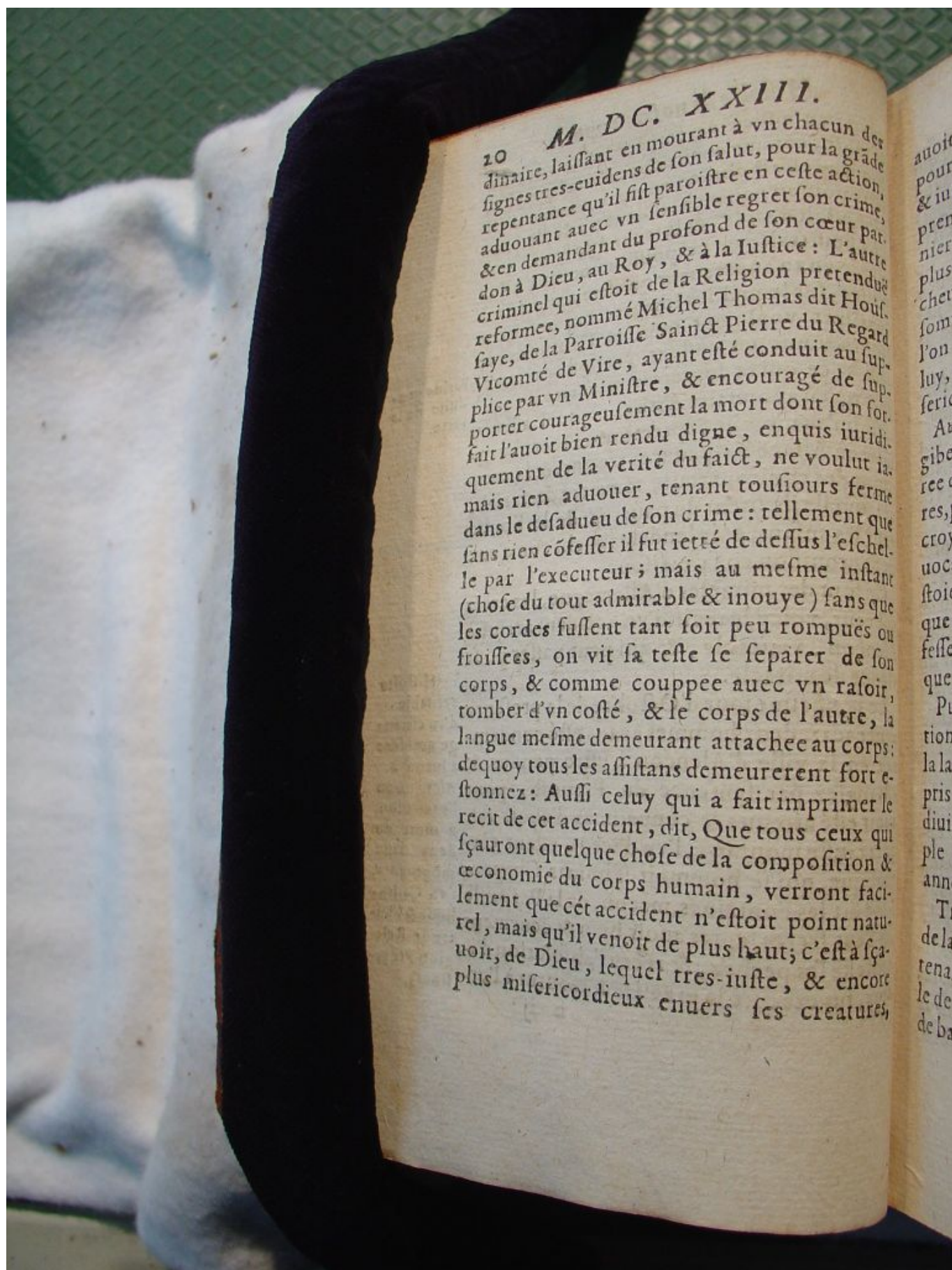
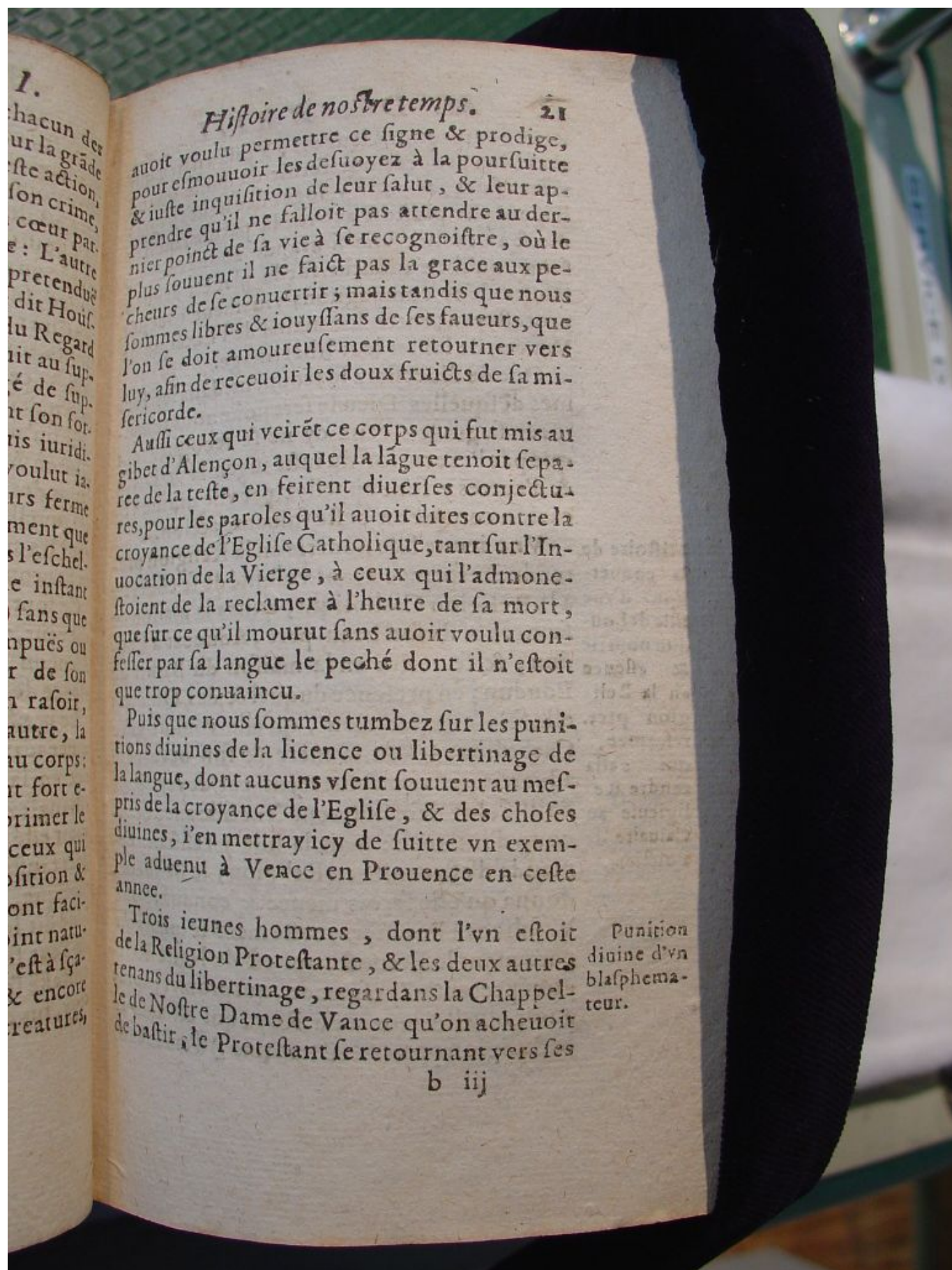


1623_20.jpg



1623_21.jpg



Histoire de nostre temps. 21

auoit voulu permettre ce signe & prodige, pour esmouuoir les desuoyez à la poursuite & iuste inquisition de leur salut, & leur apprendre qu'il ne falloit pas attendre au dernier point de sa vie à se recognoistre, où le plus souuent il ne faict pas la grace aux pecheurs de se conuertir; mais tandis que nous sommes libres & iouyssans de ses faueurs, que l'on se doit amoureusement retourner vers luy, afin de receuoir les doux fructs de sa misericorde.

Aussi ceux qui veirēt ce corps qui fut mis au gibet d'Alençon, auquel la lague tenoit separée de la teste, en feirent diuerses conjectures, pour les paroles qu'il auoit dites contre la croyance de l'Eglise Catholique, tant sur l'Inuocation de la Vierge, à ceux qui l'admonestoient de la reclamer à l'heure de sa mort, que sur ce qu'il mourut sans auoir voulu confesser par sa langue le peché dont il n'estoit que trop conuaincu.

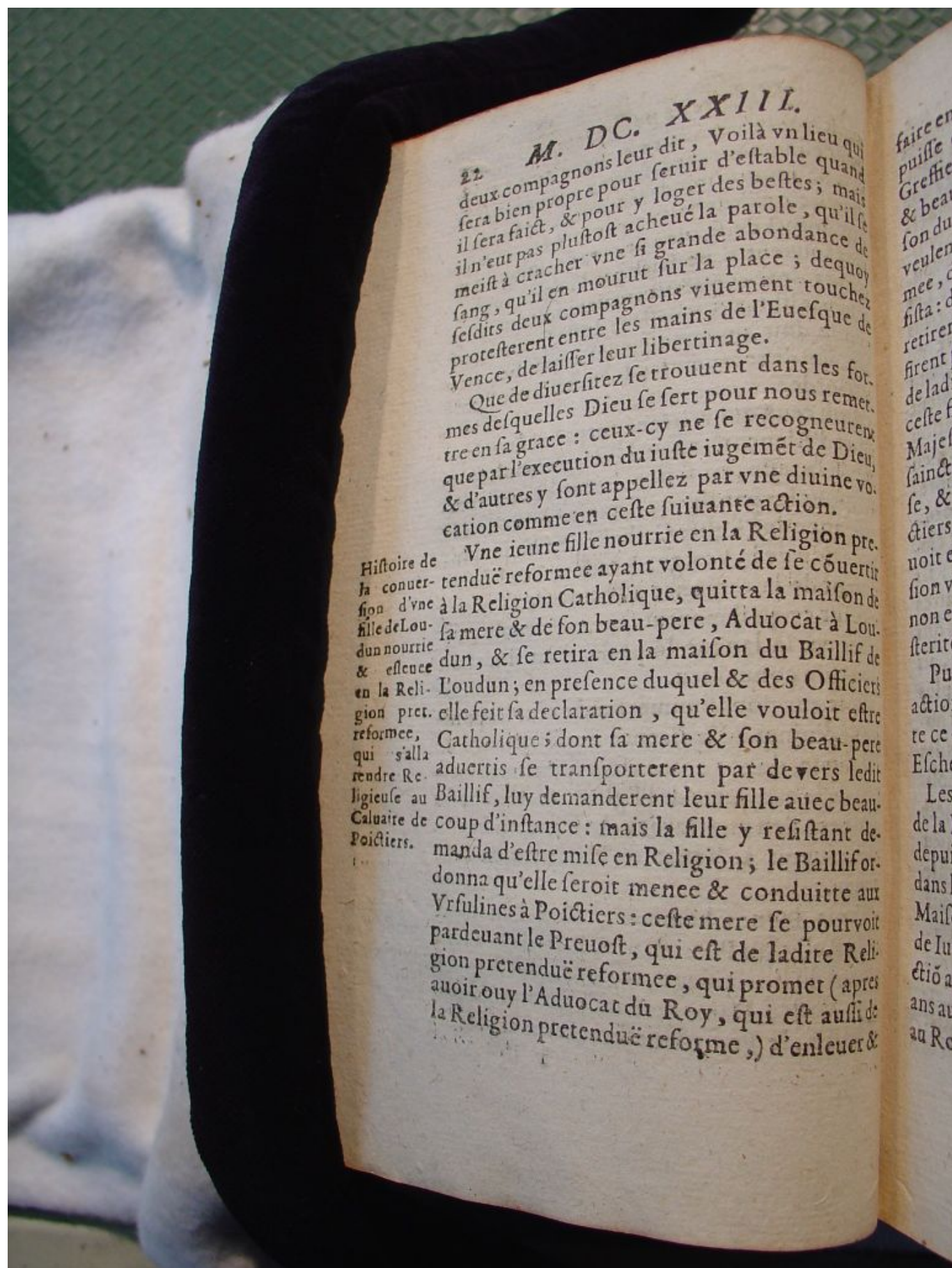
Puis que nous sommes tumbez sur les punitions diuines de la licence ou libertinage de la langue, dont aucuns vsent souuent au mespris de la croyance de l'Eglise, & des choses diuines, j'en mettray icy de suite vn exemple aduenü à Vence en Prouence en ceste année.

Trois ieunes hommes, dont l'vn estoit de la Religion Protestante, & les deux autres tenans du libertinage, regardans la Chappelle de Nostre Dame de Vence qu'on acheuoit de bastir, le Protestant se retournant vers ses

Punition
diuine d'un
blasphéma-
teur.

b iij

1623_22.jpg

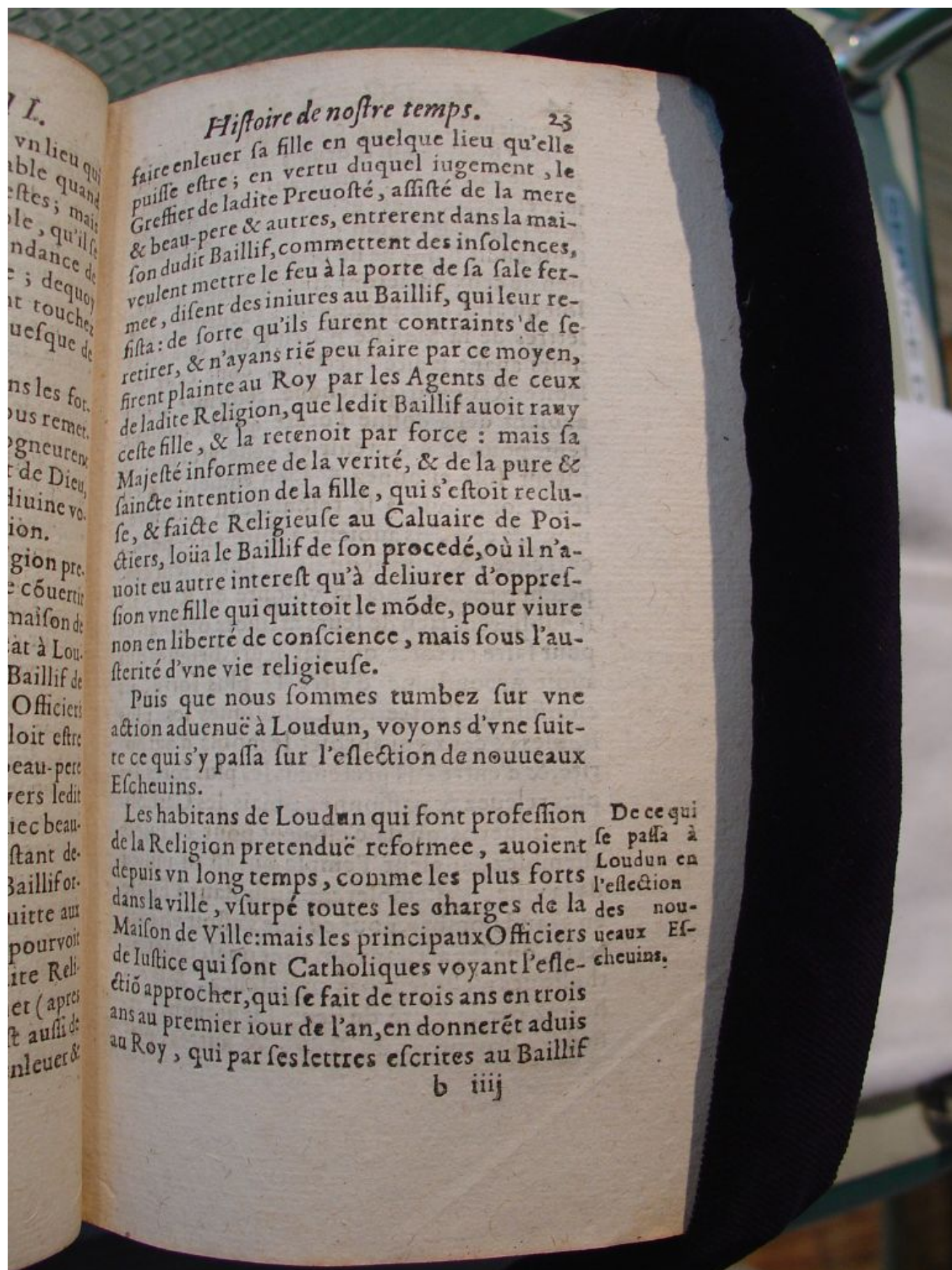


M. DC. XXIII.
 22. deux compagnons leur dit, Voilà vn lieu qui
 sera bien propre pour seruir d'estable quand
 il sera faict, & pour y loger des bestes; mais
 il n'eut pas plustost acheué la parole, qu'il se
 meist à cracher vne si grande abondance de
 sang, qu'il en mourut sur la place; dequoy
 seldits deux compagnons viuement touchez
 protesterent entre les mains de l'Euesque de
 Vence, de laisser leur libertinage.

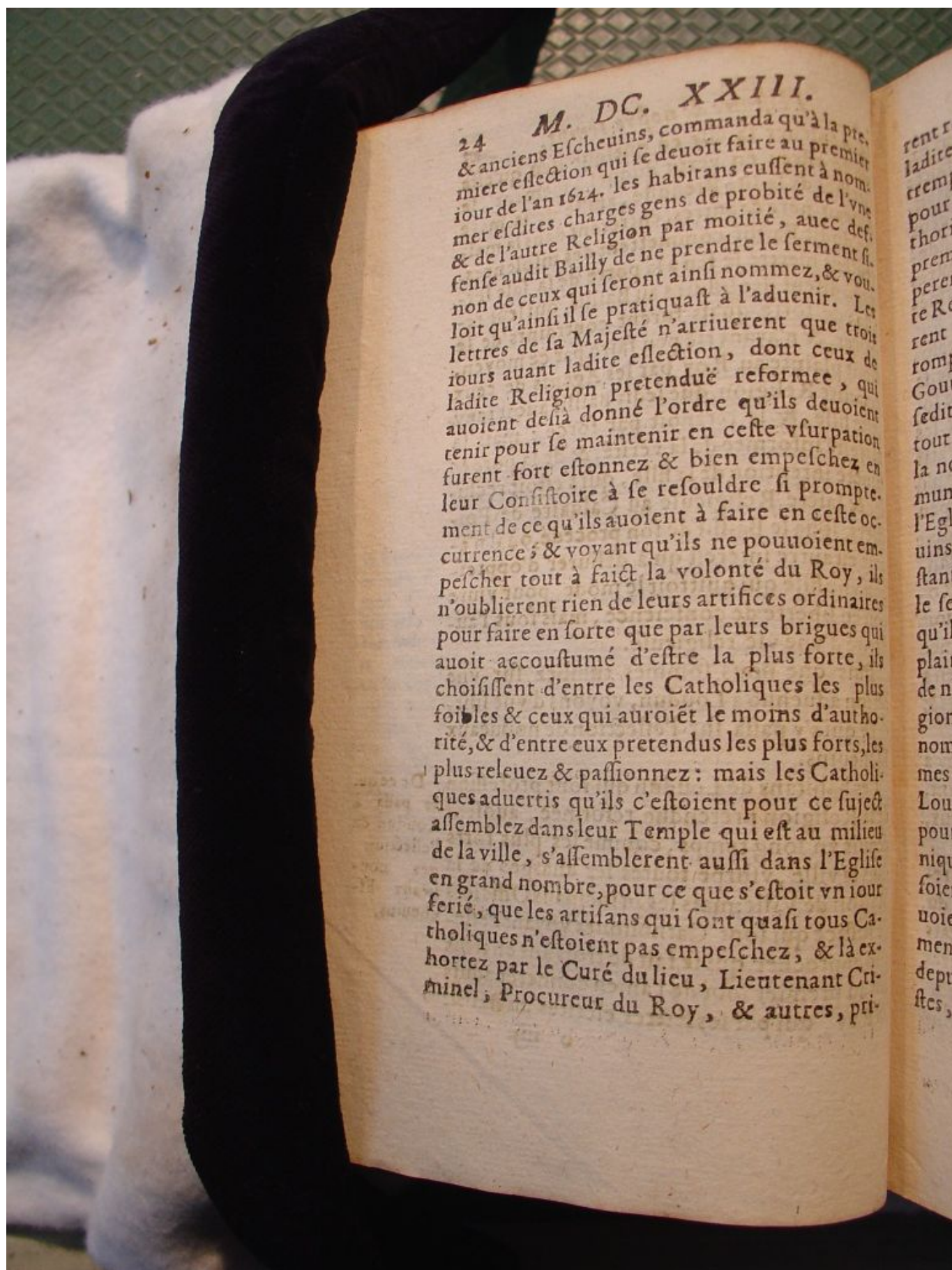
Que de diuersitez se trouuent dans les for-
 mes desquelles Dieu se sert pour nous remet-
 tre en sa grace: ceux-cy ne se recogneurent
 que par l'execution du iuste iugemēt de Dieu,
 & d'autres y sont appelez par vne diuine vo-
 cation comme en ceste suiuantē action.

*Histoire de la conuer-
 sion d'une
 fille de Lou-
 dun nourrie
 & esleuee
 en la Reli-
 gion pret.
 reformee,
 qui s'alla
 rendre Re-
 ligieuse au
 Caluaire de
 Poictiers.*
 Vne ieune fille nourrie en la Religion pre-
 tenduē reformee ayant volenté de se cōuertir
 à la Religion Catholique, quitta la maison de
 sa mere & de son beau-pere, Aduocat à Lou-
 dun, & se retira en la maison du Baillif de
 Loudun; en presence duquel & des Officiers
 elle feit sa declaration, qu'elle vouloit estre
 Catholique; dont sa mere & son beau-pere
 aduertis se transporterent par deuers ledit
 Baillif, luy demanderent leur fille avec beau-
 coup d'instance: mais la fille y resistant de-
 manda d'estre mise en Religion; le Baillif or-
 donna qu'elle seroit menee & conduite aux
 Ursulines à Poictiers: ceste mere se pouruoit
 pardeuant le Preuost, qui est de ladite Reli-
 gion pretenduē reformee, qui promet (apres
 auoir ouy l'Aduocat du Roy, qui est aussi de
 la Religion pretenduē reformee,) d'enleuer &

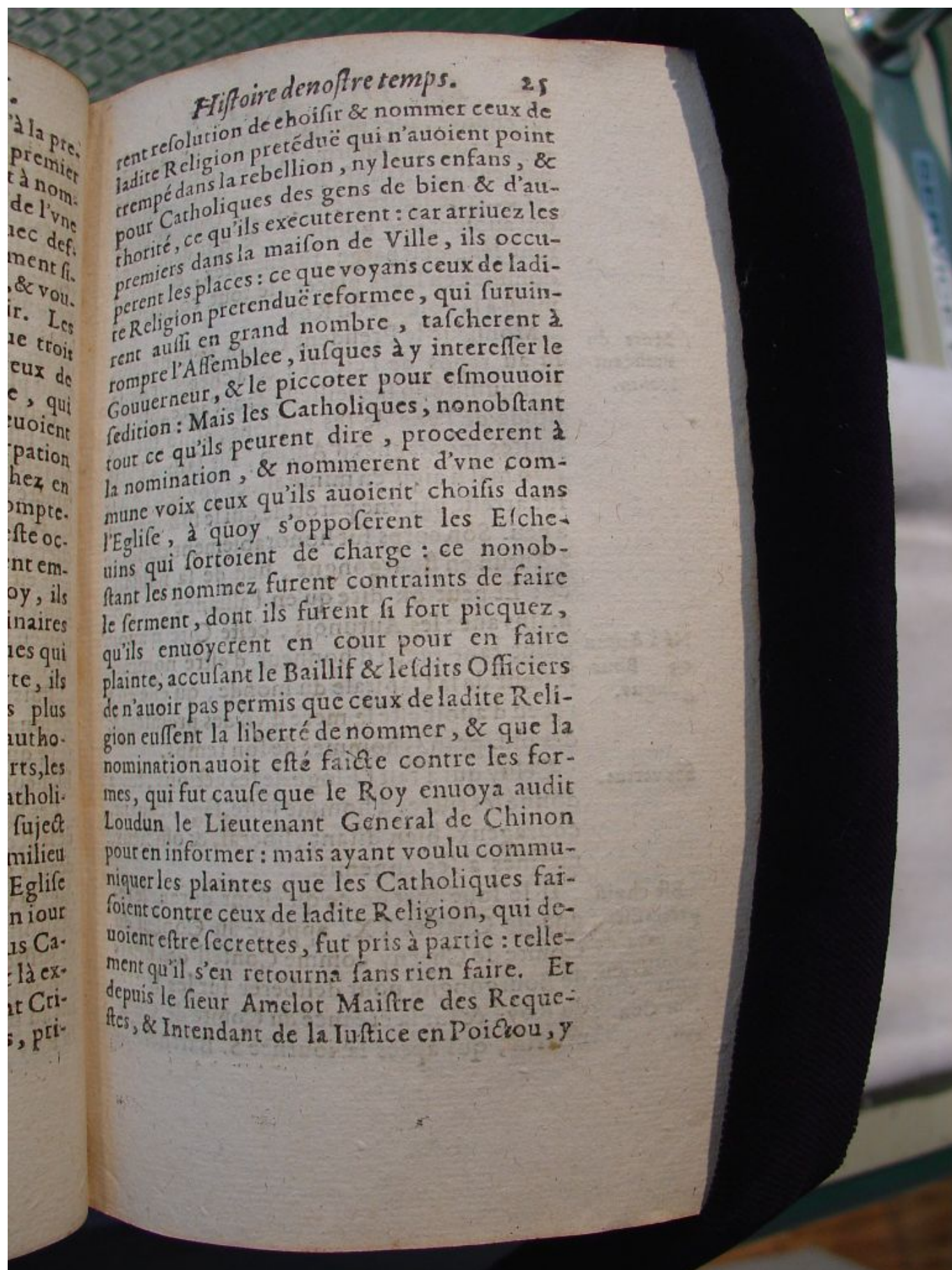
1623_23.jpg



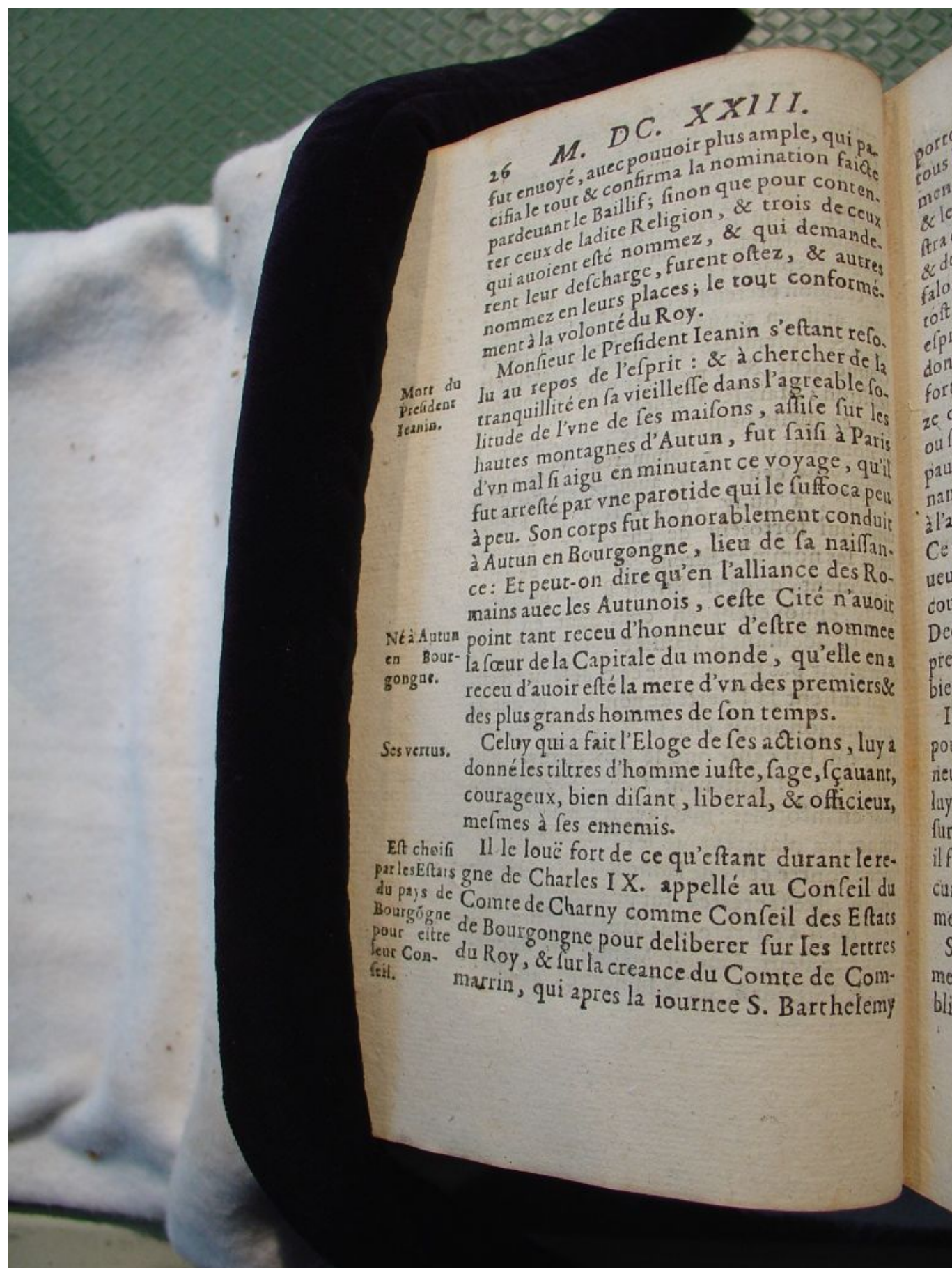
1623_24.jpg



1623_25.jpg



1623_26.jpg



Mort du
Président
Jeanin.

Né à Autun
en Bour-
gogne.

Ses vertus.

Est choisi
par les Estats
du pays de
Bourgogne
pour estre
leur Con-
seil.

26 M. DC. XXIII.

fut enuoyé, avec pouuoir plus ample, qui pa-
cisia le tout & confirma la nomination faicte
pardeuant le Baillif; sinon que pour conten-
ter ceux de ladite Religion, & trois de ceux
qui auoient esté nommez, & qui demande-
rent leur descharge, furent ostez, & autres
nommez en leurs places; le tout conformé-
ment à la volonté du Roy.

Monsieur le President Jeanin s'estant reso-
lu au repos de l'esprit: & à chercher de la
tranquillité en sa vieillesse dans l'agreable so-
litude de l'une de ses maisons, assise sur les
hautes montagnes d'Autun, fut saisi à Paris
d'un mal si aigu en minuant ce voyage, qu'il
fut arresté par vne parotide qui le suffoca peu
à peu. Son corps fut honorablement conduit
à Autun en Bourgogne, lieu de sa naissan-
ce: Et peut-on dire qu'en l'alliance des Ro-
mains avec les Autunois, ceste Cité n'auoit
point tant receu d'honneur d'estre nommee
la sœur de la Capitale du monde, qu'elle en a
receu d'auoir esté la mere d'un des premiers &
des plus grands hommes de son temps.

Celuy qui a fait l'Eloge de ses actions, luy a
donné les tiltres d'homme iuste, sage, sçauant,
courageux, bien disant, liberal, & officieux,
mesmes à ses ennemis.

Il le louë fort de ce qu'estant durant le re-
gne de Charles IX. appelé au Conseil du
Comte de Charny comme Conseil des Estats
de Bourgogne pour deliberer sur les lettres
du Roy, & sur la creance du Comte de Com-
marrin, qui apres la iournee S. Barthelemy

1623_27.jpg

Histoire de nostre temps. 27

portoit vn commandement expres de tuer tous les Huguenots, il s'opposa couragement à la rigueur de cét Edict, & mit les bras & les mains au deuant de ce malheur, remonstra que le Roy estoit pere commun des bons & des mauuais subjects; & comme Pere, qu'il falloit esperer que la pitié le toucheroit bientôt, & qu'elle adouciroit pour le moins son esprit iustement irrité, pourueu qu'on luy donnast loisir de faire son effect: Conseil qu'il fortifia par l'exemple de l'Empereur Theodose qui fit mourir en ceste mesme sorte cinq ou six mille Chrestiens, paya le sang de ses pauvres subjects d'un repentir eternal, ordonnant aux Presidens des Prouinces de surseoir à l'aduénir l'exécution de tels commandemens: Ce qui estoit adueni aussi comme l'auoit preueu ce grand esprit: car à deux iours de là courriers arriuerent avec lettres du Roy, Declarations expresses, & deffenses d'entreprendre en aucune façon sur la vie, ny sur les biens de ces miserales gens.

Incontinent apres ceste bonne action, il fut pourueu par le Roy de la charge de gouuerneur de la Chancellerie de Bourgongne, qui luy seruit d'un premier degré pour monter sur le Theatre; car l'ayant exercé peu de tēps, il fut tiré de là par son merite seul, & sans aucune finance pour estre Conseiller au Parlement de Dijon.

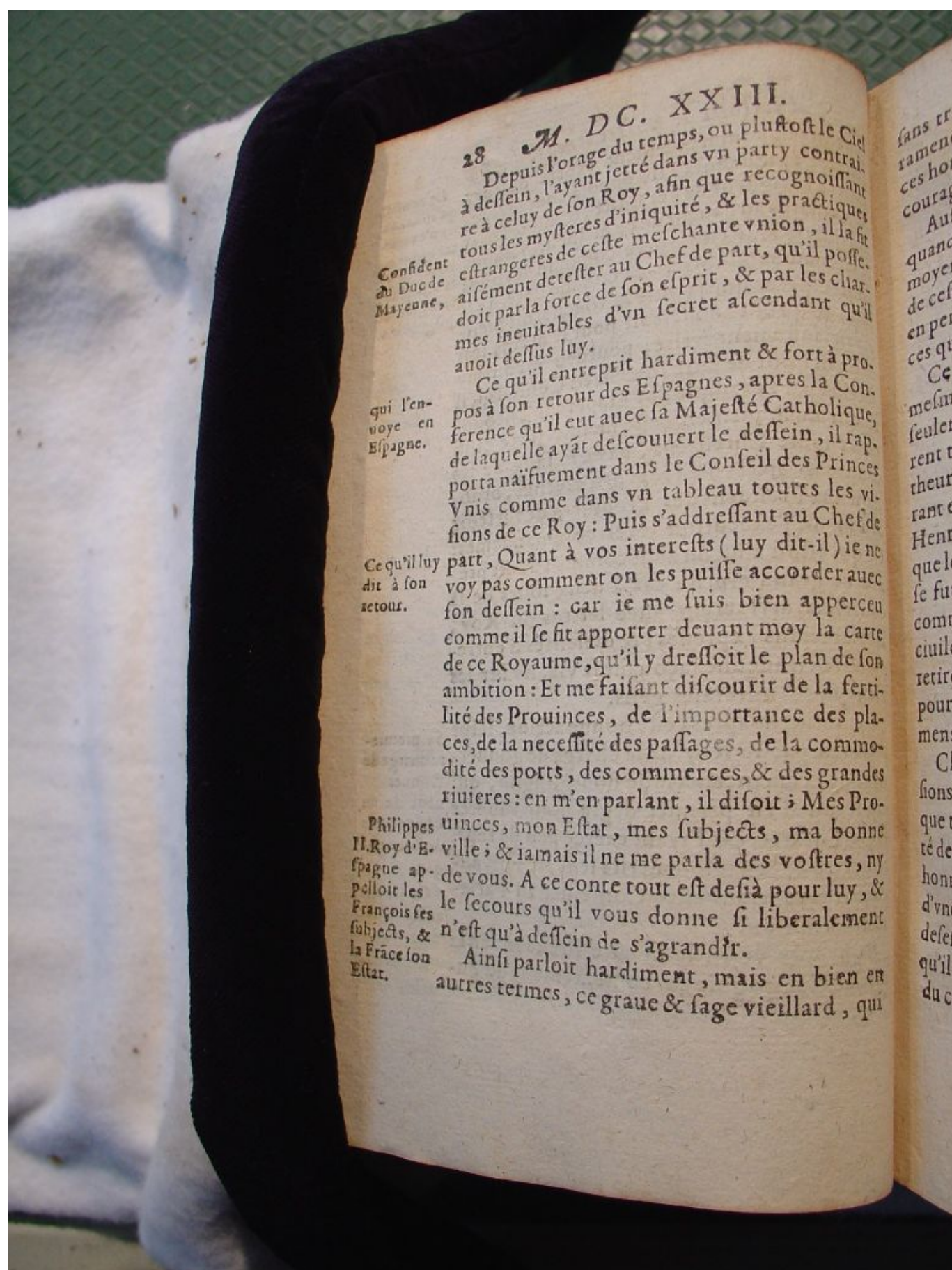
Sa propre vertu le fit estre President en la mesme Compagnie au contentement du public.

Le conseil qu'il donna de n'excuter point en Bourgogne la S. Berthelemy sur les huguenots.

Sa premiere charge de Gouuerneur de la Chancellerie de Bourgogne.

Conseiller au Parlement de Dijon. Puis President.

1623_28.jpg



1623_29.jpg

Histoire de nostre temps. 29

sans trahir son party en defaisoit la cause, & ramenoit doucement aux liens de sa parole ces hommes desvoyez, & les plus desbauchez courages de ces Princes vnis.

Aussi l'action de son voyage à Marseille, quand il rompit au Duc de Sauoye, les faciles moyens qu'il auoit à la main pour s'emparer de ceste puissante Cité, dans laquelle il estoit en personne, n'a pas esté des moindres serui-
 Rompt le dessein du Duc de Sauoye sur Marceilles.

Ce coup tres-important à la France, fit en mesme temps deux effects bien contraires, & seulement semblables en cela qu'ils tournerent tous deux à la gloire & au profit de l'auteur, sa creance toute entiere luy demeurant en son party, & gagnant l'esprit du Roy Henry IV. par ceste bonne action: car deslors que le Ciel fut appaisé, & que le Chef de party se fut humilié deuant son Prince legitime, comme ce bon vieillard lassé des tempestes ciuiles, & encores tout mouillé de l'orage se retiroit en sa maison, il fut mandé par le Roy pour estre de son Conseil, avec appointemens honorables.

Est mandé par le Roy Henry IV. pour estre de son Conseil.

Chose estrange! qu'en toutes les commissions ruineuses que les autres euitoient, & que tousiours on luy donnoit dans la necessité des plus fascheux affaires, il en venoit à son honneur par des souplesses imperceptibles d'une vieille prudence, qui forçoit les choses desesperées de tourner à son point: c'est ainsi qu'il se rendit maistre de l'humeur desfiante, & du courage indompté de cet infortuné Sei-

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan